

## **La Francophonie pour les pays d'Europe centrale, orientale et balte**

Alexandre Wolff

Chargé de mission

Haut Conseil de la Francophonie

Aujourd'hui, neuf pays d'Europe centrale, orientale et balte (Albanie, Bulgarie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Pologne, République tchèque, Roumanie et Slovénie) ont choisi, à des degrés divers, de faire partie de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Reconnue récemment par l'ONU, l'OIF réunit cinquante-cinq Etats et gouvernements dont le dénominateur commun est la langue française et qui ont progressivement resserré leurs liens, au départ essentiellement culturels, jusqu'à devenir une instance dotée d'objectifs politiques exprimés lors des Sommets de la Francophonie (le IX<sup>ème</sup> se tiendra à Beyrouth dans un mois) et d'instruments multilatéraux de coopération, comme l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, l'Agence universitaire de la Francophonie ou TV5.

Tous ces pays ont tissé, au cours des siècles, des liens historiques avec la France, et le français, autrefois langue des élites, continue d'exercer un attrait certain chez les jeunes désireux de s'ouvrir sur l'extérieur. Mais tout en se montrant sensibles à un système de valeurs politiques et culturelles qui reconnaît et défend la diversité, ils voient aussi dans ce forum une voie d'accès privilégiée pour s'intégrer au plus vite à l'Union européenne et autres instances internationales. De son côté, en s'ouvrant ainsi à l'Est, la Francophonie apporte bien la preuve qu'elle représente un contre-feu à l'uniformisation.

La prédominance de la France, tant dans les facteurs expliquant l'engagement francophone des pays concernés, que dans la description des expressions concrètes de la Francophonie ne répondent pas à un parti pris ni à une quelconque prédisposition chauvine, mais bien à une réalité. On peut apprécier diversement ce constat, pas le nier. Il reflète vraisemblablement une relation pragmatique à l'ensemble francophone, qui ne saurait exister sans la langue française, qui bien que propriété commune des pays s'en réclamant, ne puisse se passer de l'engagement de la France. Ce risque de désintérêt français est d'ailleurs souvent agité par les autres francophones au nez des responsables de l'hexagone... Par ailleurs, ce prisme français par lequel les pays d'Europe centrale, orientale et balte appréhendent la Francophonie ne semble pas s'accompagner, bien au contraire, d'un refus de s'ouvrir aux autres partenaires francophones.

### *Un ancrage historique*

Les liens qui unissent ces pays à la Francophonie se fondent sur des logiques, qu'on peut ranger dans trois catégories : historico-culturelle (produit d'une histoire), politique (stratégie nationale) et factuelle (liée à la pratique du français).

Pourquoi faut-il analyser un phénomène contemporain à l'aune de critères puisés dans les siècles passés ? Outre le fait qu'une observation géopolitique ne saurait se passer de la dimension historique qui la sous-tend, le cas d'espèce le justifie tout particulièrement. C'est en effet, pour tous les pays

concernés, au moment de la genèse même de cette curieuse alchimie qui réunit une langue, un peuple et la conscience d'appartenir à une entité spécifique qu'apparaît la relation avec la France, bien qu'elle préexista parfois. De plus, elle s'exprime par un soutien sincère, souvent intéressé mais bien réel à cette maturation nationale. La configuration est suffisamment exceptionnelle pour mériter un rappel.

Certes, cette histoire n'a pas l'évidence ni, fort heureusement, la violence passionnelle qui ont pu marquer les relations coloniales d'autres pays de l'ensemble francophone, mais elle connaît des moments décisifs, propres à s'inscrire de façon indélébile dans la "mémoire des peuples". Nous pouvons citer quelques moments et certaines figures marquantes qui ont contribué à façonner la connivence, l'amitié, le patrimoine commun qui ont permis d'arriver naturellement à la démarche politique actuelle.

A titre d'exemple, on peut évoquer la Pologne et la création par Napoléon (dont on connaît les amours avec la Comtesse Walewska) du Grand-Duché de Varsovie en 1807. La Constitution posera le principe de l'égalité devant la loi et affirmera la liberté de conscience. L'administration territoriale est copiée du modèle français et le Code civil restera en vigueur jusqu'en 1946.

La Roumanie, qui, entre 1835 et 1838, voit partir nombre de ses fils, venus à Paris pour former, autour de Lamartine (qui sera le président d'honneur de la Société des étudiants roumains), Michelet et Edgard Quinet, le "Cercle révolutionnaire roumain", souvent appelé "Cercle du Collège de France". Certains d'entre eux participèrent à la révolution parisienne de février 1848 avant de faire vivre le "Printemps des peuples" dans leur pays. Ainsi, ce sont les "parisiens" qui formèrent le "Comité révolutionnaire" à Bucarest en mai 1848, qui adopta un programme en 22 points, qui conduisit à la formation d'un gouvernement provisoire dont ils furent les premiers membres. L'un des membres de ce cercle n'était autre qu'Alexandre Ion Cuza (1859-1866) qui concrétisa brièvement l'unité roumaine. C'est lui qui allait fonder les bases de la vie politique, économique, sociale et culturelle de la Roumanie moderne. Il promulgua notamment un Code pénal et un Code civil inspiré du Code Napoléon (décembre 1864), organisa le système de l'enseignement et fonda deux universités, à Jassy en 1860 et à Bucarest en 1864. Beaucoup plus tard, n'oublions pas que l'un des premiers mouvements de la contestation, qui allait provoquer la chute des Ceaucescu, le Groupe pour le Dialogue Social (GDS) a rédigé sa déclaration constitutive en français. La trentaine d'intellectuels impliqués dans cette fondation comprenait notamment des professeurs de français, dont Doïna Cornea.

La Slovénie, pour laquelle les premiers vrais contacts francophones datent des victoires napoléoniennes, qui donnent naissance aux provinces Illyriennes (Carniole, Carinthie occidentale, Gorz, l'Istrie, une partie de la Croatie, la Dalmatie et Raguse) arrachées aux Habsbourg, où l'utilisation de la langue allemande sera réduite, ce qui permettra au slovène de survivre.

La République tchèque dont le "réveil national" fait de la France une alliée naturelle, en contrepoids à la sphère germanique. Plus tard, la France sera la première puissance à reconnaître le Comité national tchèque, puis le gouvernement provisoire de la Tchécoslovaquie, la France accueillera la Conférence dont l'issue sera le traité de Versailles créant la Tchécoslovaquie en 1919.

La période communiste n'empêchera pas les grands mouvements littéraires et artistiques d'avant-garde de pénétrer le pays et, ni le structuralisme, ni l'existentialisme ne furent ignorés de l'élite tchécoslovaque, dont nombre d'opposants trouvèrent refuge en France, comme Arthur London, auteur de l'Aveu, qui avait épousé une française. Après l'invasion soviétique de 1968, une nouvelle vague d'exilés allait rapprocher les deux peuples : Jiri Kolar et Milan Kundera notamment, qui allaient même obtenir la nationalité française. A la fin des années 80, le soutien à l'opposition intérieure de la part de la France fut constant et François Mitterrand, en visite officielle à Prague en 1988, fut le premier chef d'Etat ou de gouvernement à rencontrer sept opposants, dont l'écrivain et dramaturge Vaclav Havel, actuel président de la République tchèque.

Pour résumer ici le propos, on peut dire que de nombreux peuples de l'Europe centrale, balkanique et orientale ont trouvé auprès de la France, parfois de la Belgique et de la Suisse, les soutiens nécessaires à l'émergence de mouvements politiques et culturels qui ont eux-mêmes œuvré à la naissance de l'idée nationale, puis d'Etats indépendants. Au XVIIIème siècle, la plupart des Etats dont il est question ici vivaient sous la domination des Russes, des Autrichiens (puis du double Empire) ou de La Porte et la France, surtout à partir du mouvement des Lumières et avec la Révolution, a soutenu l'idée de libération des peuples. Au XIXème siècle, les mouvements de libération nationale, souvent conduits par des intellectuels formés en France et baignés de la culture politique et littéraire françaises, ont trouvé des défenseurs et des porte-parole dont les noms restent encore aujourd'hui des références : Victor Hugo, Lamartine ou Michelet se sont enflammés pour ces causes. Les intérêts convergents de certaines des revendications nationales avec les ambitions napoléoniennes ont également contribué à marquer les mémoires. De ce fait, le français a parfois servi de langue de référence et la France de modèle administratif lors de l'accès à l'indépendance de plusieurs de ces Etats, alors qu'il était déjà la langue de la diplomatie internationale (tout en étant celle des aristocraties, notamment à l'Est) et qu'il était encore une grande langue de diffusion scientifique. Le deuxième élément commun à l'ensemble des neuf pays concernés est le rôle joué par les instituts et centres culturels français pendant la période communiste. L'ouverture sur le monde dans lequel l'opinion s'exprimait librement et où s'exerçait la libre pensée humaine se faisait aussi en français (mais pas exclusivement). C'est ainsi qu'une part importante de la population a fait le choix de l'apprentissage du français, qui était par ailleurs, après le russe obligatoire, une langue nécessaire à la communication internationale. De plus, l'enseignement du français était largement proposé, souvent dans des classes dites bilingues ou à horaires renforcés dont la réputation était excellente. C'est pourquoi, les élèves formés jusque dans les années 60/70 avaient majoritairement une connaissance plus ou moins grande du français.

Par la suite, et surtout après la chute du mur, les situations connaissent des évolutions assez spécifiques par pays, notamment du point de vue du rapport au français, même si on assiste globalement à un recul de ses positions, malgré la fin de l'obligation d'apprendre le russe, qui libèrera un espace, plutôt occupé par l'allemand. La place du français et de la France, comme celle de tous les pays est réexaminée à l'aune des bouleversements qu'apporteront la chute du mur de Berlin en novembre 1989, puis la fin de l'Union soviétique un an plus tard. Notons, qu'en Estonie, le français,

bien que placé après l'anglais, l'allemand et le russe et ne rassemblant qu'entre 1% et 3% des apprenants de langues étrangères, semble aujourd'hui en voie de rémission.

### *Une stratégie géopolitique et des valeurs communes*

Après 1989, on peut dire que ces pays, même s'ils menaient déjà, pour certains d'entre eux, une politique internationale se sont trouvés confrontés à la nécessité d'une redéfinition des objectifs qu'ils assignaient à leur "nouveau pays". La majorité était même constituée de nouveaux venus (du point de vue de leur reconnaissance juridique) sur la scène internationale : Lituanie, Macédoine, Moldavie, République tchèque et Slovénie. Quelle que soit l'analyse que l'on peut faire des choix qui ont été arrêtés dans les années 90, il faut considérer qu'ils correspondent à une volonté nationale souveraine, consciente de ses intérêts et ayant défini des priorités.

Pour chacun des pays la volonté de rééquilibrage du balancier des relations internationales vers l'Ouest a été déterminante et explique à elle seule une part des motivations du rapprochement francophone. Assez rapidement, elle s'est incarnée plus explicitement dans une perspective d'adhésion à la Communauté européenne et à l'OTAN. Pour quelques pays, il s'agissait de pouvoir simplement intégrer l'ONU, l'OCDE ou l'OMC. Globalement, le rapprochement avec la France et l'amélioration faite à la situation du français ne pouvait que servir ces objectifs, ne serait-ce que du point de vue du rôle qu'y joue la France (qui pèse fortement dans l'Union européenne et qui est membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, par exemple), mais également en raison du statut du français, langue officielle et de travail de la plupart de ces instances.

Il convient de distinguer la place de la dimension européenne qui nous concerne ici doublement. Elle est intéressante de part le rôle qu'elle fait jouer à la Francophonie et singulièrement à la France, mais aussi en raison des valeurs qu'elle recouvre, souvent proches de l'engagement francophone. En effet, mis à part le cas de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Moldavie (engagées plus tôt et pour d'autres raisons) on peut penser que l'ambition européenne s'est dotée de l'outil francophone. La France étant, avec l'Allemagne, l'un des acteurs sans l'aval duquel rien ne se fait en Europe, il est indispensable d'avoir son appui et de devenir son allié. Par ailleurs, la maîtrise du français, l'une des langues officielles déjà en vigueur au sein des institutions européennes, qui est encore souvent, bien que moins que l'anglais, langue de travail de fait de quelques réunions, ne puisse qu'accroître les capacités d'intégration du pays.

Mais pourquoi ne pas avoir fait le choix de l'anglais, qui présente les mêmes caractéristiques, ou même de l'allemand qui aurait été plus simple pour nombre de ces pays ? C'est là que le moyen devient fin et que la problématique des valeurs redonne à la Francophonie sa propre légitimité et sa raison d'être. Même si pour chacun d'entre eux, la part des réticences éprouvées pour certains voisins trop proches ou le degré de proximité linguistique qui favorise plutôt le français que l'allemand ont pesé, fondamentalement, c'est la confiance dans la capacité d'accueil de la Francophonie qui est ici exprimée.

Ainsi, à titre d'exemple, pour l'Albanie, elle représentait, dès 1996, l'intégration au monde, et en particulier, à terme, à l'Union européenne : " les francophones représentent la famille au sein de la

grande famille (européenne) ". Mais elle correspond aussi à une vision politique, fondée sur le refus de l'uniformisation, de l'invasion culturelle et idéologique américaine, dans le respect des identités de chaque pays et dans la diversité préservée des identités culturelles. Cette dimension est particulièrement importante pour un pays privé de culture démocratique et coupé du monde, dont l'ouverture aux autres s'est traduite dans beaucoup de cas par une invasion de sous-produits de consommation culturelle et l'application de recettes d'inspirations ultra-libérales, inadaptées à la transition nécessaire de nombre des pays d'Europe centrale et orientale. De plus, la culture démocratique à constituer en Albanie semble avoir été un objectif majeur de l'intégration du pays à la Francophonie

Si la relation à la Francophonie des pays de l'Europe centrale, orientale et balte puise incontestablement ses racines dans leur rapport avec la France, cela correspond sans doute à une phase adolescente dont la fin est proche. La Francophonie, elle même organisée de façon institutionnelle depuis trente ans, mais politiquement affirmée depuis seulement quatre à cinq ans, n'est pas encore tout à fait adulte.

Depuis la nomination d'un secrétaire général en la personne de Boutros Boutros-Ghali, dont l'autorité et les compétences sont internationalement reconnus, la Francophonie cherche à définir plus précisément les voies et moyens de son existence et s'interroge sur sa raison d'être. Les adhésions récentes constituent peut-être une forme de réponse. Les nouveaux adhérents comme les plus anciens devront néanmoins trouver ensemble l'équilibre nécessaire à la continuité du lien qui les unit et fait une part de leur cohérence, à savoir la langue française, tout en s'inscrivant dans l'interdépendance croissante des Etats. La fameuse mondialisation, dont le principe n'est pas rejeté par la Communauté francophone, ne doit pas se traduire par le triomphe d'un modèle unique pour les échanges économiques, l'expression artistique et culturelle, la communication écrite, orale ou électronique, la gastronomie... Cette déclaration d'intention nécessite la mise en œuvre de stratégies communes, non seulement aux cinquante-cinq Etats et gouvernements francophones, mais compatibles avec les intérêts et les attentes du plus grand nombre. C'est tout l'enjeu du prochain Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Beyrouth en octobre 2001. Des éléments précis de réponse nous sont déjà fournis par les résultats de la conférence ministérielle de Cotonou, qui s'est tenue en juin 2001 et sur laquelle je pourrais revenir si vous avez des questions.

Les Bulgares, les Tchèques, les Moldaves et tous les autres savent, car la Francophonie le démontre depuis ses origines, qu'elle peut unir sans uniformiser, défendre les identités multiples sans repli hors du monde. La Francophonie refuse la mise en œuvre d'une mondialisation exclusivement marchande, standardisant toutes les offres et réduisant les langues et les cultures du monde à quelques "niches" folkloriques locales.

De ce point de vue, la Francophonie se retrouve aux côtés d'autres entités, comme la Communauté des peuples de langue portugaise, d'autres aires linguistiques, comme avec les hispanophones et pourquoi pas demain, d'autres pays comme la Russie ou l'Estonie, qu'ils intègrent formellement l'OIF ou non.

De la capacité des francophones à proposer au monde une vision à la fois conforme à ses valeurs de référence dans ses objectifs et adaptée dans ses propositions à la modernité multiforme des évolutions en cours, dépend l'avenir de la Francophonie. Les pays d'Europe centrale, orientale et balte qui la composent, notamment les plus récemment arrivés, peuvent contribuer de façon décisive à la réussite de cette entreprise, ne serait-ce qu'en s'interrogeant, peut-être plus que les autres, sur le sens de leur présence en cette instance.

*"La Francophonie, parce qu'elle est un combat pour le respect de la diversité linguistique et culturelle, représente un véritable enjeu en cette fin de siècle, (...) cet enjeu est essentiel pour la préservation du patrimoine de l'humanité, pour l'avenir, aussi, de la démocratie internationale et donc de la paix"*  
Boutros Boutros Ghali.